

4 Économie

Assises de régulation du secteur assurance 2017

Courtiers et agents d'assurances ouvrent les travaux

Innocent M'BADOUA
Libreville / Gabon

Longtemps 3e marché des assurances en zone Cima (14 pays) en termes de primes collectées, les autorités gabonaises tiennent à maintenir cette performance pour leur pays. Pour ce faire, il faut de temps à autre faire des autopsies. Comment corriger les dysfonctionnements du marché des assurances chez les courtiers et agents d'assurances ? Comment favoriser les bons élèves ?...Ainsi se décline la préoccupation de fond à la première journée des assises de régulation du secteur des assurances.

LA direction nationale des Assurances (DNA) organise à Libreville, depuis hier et ce jusqu'à demain vendredi, les premières assises de régulation du secteur des assurances. L'acte premier des dites assises s'est traduit par la rencontre bipartite d'échanges, francs et

sans tabou, entre les autorités de la DNA et les intermédiaires (courtiers et agents d'assurance). Pour Prisca Koho-Nlend, directeur national des Assurances, il faut inscrire ces assises dans une démarche globale de dynamisation de l'économie nationale. « Le chef de l'État a donné un ton pour le développement de notre pays. Le secteur des assurances n'est pas en marge de cette volonté qu'affichent les plus hautes autorités quant aux exigences de développement de notre pays », a-t-elle dit.

Déjà, suite au tassement du chiffre d'affaires du secteur, la DNA a eu à poser un premier diagnostic qu'il a fallu affiner: « Nous, autorité de régulation, avons constaté qu'il y a des anomalies de fonctionnement sur le marché des assurances. Il est donc normal que nous puissions organiser des rencontres avec les opérateurs, de manière à identifier, ensemble, les freins et apporter des réponses justes au profit des assurés, des acteurs et de l'industrie des assurances »,



Photo : Joe Manianga

Mme Prisca Koho-Nlend, directrice nationale des Assurances, intransigeante sur le respect du Code des assurances. Photo de droite : Vue des courtiers et agents d'assurances présents aux travaux



Photo : Joe Manianga

a-t-elle ajouté. Ces assises se répartissent en trois sessions: « Il est évident que les problèmes que rencontre chaque opérateur ne sont pas forcément les mêmes. Voilà pourquoi nous avons choisi de travailler d'abord avec les courtiers et agents d'assurance. Demain (ce jeudi 2 mars, ndlr), nous rencontrerons les compagnies d'assurance. Ensuite, comme l'assurance est une famille, nous nous rencontrerons tous, de manière à dégager des recommandations concrètes, et peut-être

aussi, un accompagnement de la direction nationale des Assurances pour permettre à ces acteurs de travailler comme il se doit, et rendre le marché gabonais des assurances encore plus performant », a expliqué le directeur national des assurances. La finalité pour la DNA, sous les directives du ministre de l'Économie, est d'améliorer la gouvernance du secteur, consolider la confiance des assurés auprès du secteur, la contribution citoyenne des opérateurs dudit sec-

teur aux efforts de développement, etc. « Il va de soi que si les assurés ne sont pas convaincus que les assureurs travaillent pour leur bien, personne ne voudrait souscrire. Du coup, nous assisterons à un balbutiement du marché », a-t-elle expliqué. **DÉBATS.** Pour poser un diagnostic exhaustif chez les intermédiaires, les thèmes relatifs à la sous-tarifification, à la rétention des affaires, au non-versement des primes, aux bordereaux

et dossiers annuels non transmis à temps, à la production des comptes courants, ont été abordés. Le règlement des sinistres, les conditions d'ouverture des succursales, les activités de régulation de la DNA, la responsabilité sociétale des entreprises ont aussi fait l'objet d'un débat nourri. En somme, il a été question du strict respect des dispositions du Code de la Conférence inter-africaine des marchés des assurances (Cima). Pour sa part, la Fédération gabonaise des courtiers d'assurances (FGCA) a souhaité que ces assises se penchent également sur la révision du taux de commissions versées par les assureurs aux intermédiaires, les questions de fond de roulement, l'extension des assurances obligatoires, etc. Les idées qui vont alimenter les échanges de demain ont été recueillies. Aujourd'hui, les travaux se poursuivent, avec la rencontre bipartite entre la DNA et les compagnies d'assurances.

Produits pétroliers

Les prix du carburant encore à la hausse !

FA.
Libreville/Gabon

TROIS mois après l'augmentation de 10 francs des prix du carburant à la pompe en décembre dernier, les prix de l'essence et du gas-oil ont encore subi, depuis hier, une hausse de 15 francs dans les différentes stations-service de la capitale et ses environs. Ainsi donc, l'essence est passée de 565 à 580 francs le litre, et le gas-oil de 495 à

510 francs le litre. Pour ce qui est du gaz butane, du pétrole lampant et du pétrole industriel, les prix restent inchangés. Selon une note de la direction générale des Hydrocarbures adressée aux 4 opérateurs économiques du secteur de la distribution des produits pétroliers (Total marketing Gabon, Lybia Oil Gabon, Engen Gabon et Petro Gabon), cette augmentation fait suite à l'application des dispositions du décret N°0274 PR/MPH du 21 mai 2015, portant organisation de la



Photo : F.A.

Les nouveaux prix sont déjà affichés dans certaines stations-service dont celles de Pétro Gabon.

Commission nationale des prix des produits pétroliers en République gabonaise, et de l'arrêté n°0003/MDDE-PIP/MPH du 29 janvier 2016 déterminant les modalités de fixation des éléments de la structure des prix des produits pétroliers mis à la consommation. Sur cette note, il est également souligné que ces prix comptent pour le mois de mars 2017. Une décision que fustigent certains consommateurs : « Ils peuvent au moins prévenir les consommateurs (...)! Ainsi, on peut prendre nos précau-

tions. Comment se fait-il que ce soit dans les stations-services qu'on constate que les prix ont augmenté, alors qu'il y a assez de moyens de communication dans ce pays? », s'est demandé un usager. Pour d'autres consommateurs, c'est ras-le-bol: « Il faut qu'on arrête avec ce problème de carburant. Chaque année, on ne va toujours pas discuter des mêmes choses! Il faut que ça cesse », a tempêté un automobiliste à la station Petro Gabon, non loin de l'échangeur de la Démocratie.

Mise en place d'une Infrastructure qualité régionale harmonisée

Les pays d'Afrique centrale se mettent au diapason

MSM
Libreville/Gabon

UNE nouvelle étape-clé dans la mise en place d'une Infrastructure qualité en Afrique centrale a été franchie le 16 février dernier, avec l'adoption définitive, par les ministres de la Communauté économique et monétaire

des Etats de l'Afrique centrale (Cémac), des textes de base de l'Infrastructure de la qualité, développés dans le cadre du Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale (Piqaq), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Onudi. Dix-huit ministres des 6 pays membres, que sont le Cameroun, la République Centrafricaine, la République du

Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad, ont adopté, le 16 février, les documents entraînant la mise en place d'une stratégie de normalisation et d'une politique de la qualité harmonisées au niveau régional, ainsi que d'un Prix qualité régional, récompensant les entreprises mettant en œuvre de bonnes pratiques liées à l'Infrastructure qua-

lité. Pour rappel, le Picaq est un programme régional qui vise au renforcement de la compétitivité et à la diversification des secteurs productifs à travers l'amélioration des infrastructures qualité régionales et nationales et leur mise en réseau. L'objectif est de créer un environnement commercial fa-

vorable aux échanges, en assurant la conformité aux normes internationales et règlements techniques. Ces textes avaient été validés et recommandés pour adoption par les ministres techniques en charge des questions de normalisation des pays bénéficiaires du PIQAC, au cours d'une réunion ministérielle organisée par le programme au mois

de novembre 2016. L'adoption officielle de ces textes leur donne à présent une valeur de règlement communautaire ; ils devront ainsi être adaptés et mis en œuvre sur le territoire national de tous les pays Cemac, entraînant la mise en place effective d'une Infrastructure qualité régionale harmonisée pour l'ensemble de la région.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/03/2017				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40 02/03/2017 4 962, 83 DOW JONES 02/03/2017 21 063,87 BRENT (IPE) US Dollars/Baril 02 Mars 2017: 56,77				
USD	1,0533	1USD =	622,764	1 USD	644,560					
CAD	1,4044	1CAD =	467,073	1 CAD	491,385					
JPY	119,8400	1JPY =	5,474	100 JPY	569,189					
GBP	0,8555	1GBP =	766,753	1 GBP	800,055					
CHF	1,0647	1CHF =	616,096	100 CHF	64 487,85					
ZAR	13,7793	1ZAR =	47,605	100 ZAR	4 950,29					
MAD	10,6621	1MAD =	61,522	MAD	63,98					
CNY	7,2472	1CNY =	90,512	1CNY	93,23					
KES	109,3100	1KES =	6,056	1KES	6,24					

CHANG E S SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

Union Gabonaise de Banque